

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, nous ne pouvons pas, à ce moment-ci, dire si nous accepterions une demande concernant la construction d'un pipe-line pour le pétrole et d'un autre pour le gaz. Nous étudions la situation, et quand nous aurons reçu des demandes à ce sujet, le gouvernement prendra une décision. Nous ne sommes pas en mesure de le faire actuellement.

* * *

LA JEUNESSE

LE REMANIEMENT DU PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE

[Traduction]

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Ma question s'adresse au premier ministre. A la suite de la déclaration qu'a faite le secrétaire d'État à la réunion annuelle du Conseil canadien de développement social du Canada disant que les classes sociales privilégiées avaient tiré davantage profit du programme Perspectives-Jeunesse que les secteurs de la population qui en avaient le plus besoin, le premier ministre fera-t-il enquête pour déterminer quels sont ceux qui ont bénéficié du fonds de 67 millions de dollars destiné au placement des jeunes durant l'été, afin qu'on puisse établir plus tard des programmes à l'intention de ceux qui en ont vraiment besoin?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas lu le texte de cette déclaration, mais il est évident que si le secrétaire d'État en a parlé, c'est qu'il recherchait les moyens d'améliorer ce programme. Comme les députés le savent, le secrétaire d'État a demandé qu'on lui fasse rapport sur le succès ou l'échec du programme de cet été, et je suis certain qu'il en donnera connaissance à la Chambre aussitôt que possible; nous espérons, quant à nous, mettre encore à meilleur profit l'argent des contribuables.

* * *

LE LOGEMENT

LAVAL (QUÉBEC)—L'AFFAIRE DU LOTISSEMENT «LES ABEILLES»

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre d'État chargé des affaires urbaines à qui j'avais posé des questions, la semaine dernière, au sujet de la situation relative aux travaux de construction du condominium appelé Les Abeilles. Le ministre avait répondu disant qu'une étude serait faite et qu'il en ferait rapport à la Chambre. J'aimerais savoir où en est cette étude et s'il pourrait nous donner des renseignements de fait touchant la protection des acheteurs et aussi les efforts qui sont déployés pour connaître les responsables de tout ce beau gâchis?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État chargé des affaires urbaines): Tout en faisant des réserves quant à l'hypothèse que contient l'observation finale du député, je crois lui avoir répondu l'autre jour que nous avons pris des mesures, de concert avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, visant à protéger les acheteurs de logements de cette entreprise, à preuve que nous les avons informés que la Société centrale d'hypothèques et de loge-

ment avait fait le nécessaire pour se porter acquéreur en vue de sauvegarder les intérêts des créanciers et qu'elle complètera et réparera les logements, si nécessaire, de façon à répondre aux normes prévues dans le contrat d'emprunt.

Deuxièmement, nous avons avisé les personnes qui ont acheté de cette entreprise, qu'en cas d'insatisfaction, nous consentirons au rachat de ces maisons par la SCHL pendant 18 mois à compter de maintenant au prix payé plus un certain montant pour les dépenses engagées s'ils désirent déménager.

Quant au progrès de l'enquête amorcée à cet égard, je n'ai reçu aucun rapport final. En fait, deux études sont en cours: l'une au sein de la SCHL elle-même, et l'autre confiée à une société d'ingénieurs réputés et très compétente—qui doit établir son propre rapport technique...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je conseillerais au ministre, s'il désire compléter sa réponse, de le faire sous forme de déclaration à l'appel des motions car il ne nous reste plus beaucoup de temps.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES MESURES VISANT À PALLIER À LA CONCURRENCE DES MARCHÉS MONDIAUX

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Dirait-il à la Chambre quelle politique le gouvernement entend appliquer pour faire face à la réorganisation des blocs commerciaux dans le monde et comment l'économie canadienne pourra subsister au cours des prochaines années, si elle tolère l'augmentation des prix de revient de l'ordre de celle que nous avons connue ces dernières années, tout en assurant qu'ils puissent concurrencer les marchés mondiaux?

M. l'Orateur: Je ferai remarquer à l'honorable député que son importante question est de nature tellement générale que l'honorable ministre devrait normalement y répondre par voie d'une déclaration à l'appel des motions.

* * *

LES FINANCES

LE FMI ET LE COURS DU DOLLAR CANADIEN

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): J'aimerais demander au premier ministre si son gouvernement ou lui-même, à titre de chef de ce gouvernement, subissent des pressions de la part du Fonds monétaire international concernant le réajustement du dollar canadien qui actuellement semble monter, ou risque de monter au-dessus de la valeur du dollar américain, rendant ainsi notre situation concurrentielle et notre commerce encore plus difficiles.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme je l'ai dit au député hier ou avant-hier, j'ignore tout de ce genre de pression. J'ai dit que cette idée provenait de sources diverses. Chacun aimerait voir le pays voisin faire quelque chose pour sa monnaie dans l'espoir de ne pas